Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 88 (1943)

Heft: 2

Artikel: Du rôle civique de l'officier

Autor: Wüst, R.-H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342183

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. - Rue Neuve, 1 - Lausanne

Du rôle civique de l'officier

En ce début de l'an 1943, à la veille d'événements qui seront peut-être décisifs, chaque instant de répit doit être mis à profit pour améliorer notre préparation morale, militaire et physique.

De ces trois préparations qu'il faut poursuivre simultanément, la première est certainement essentielle car, si elle était négligée, à quoi serviraient, en effet, les deux autres ?

* *

Selon le général Ludendorff, le succès de la guerre totale dépend de ce qu'il appelait la « cohésion animique du peuple ». Il s'agit de briser cette cohésion chez l'ennemi, et la victoire revient à la nation qui la maintient le plus longtemps chez elle. La première place revient donc à l'esprit. La propagande joue un rôle dont l'importance se trouve encore augmentée par le développement des moyens modernes d'expression.

Les idéologies, les « mystiques » — nationale-socialiste, fasciste, communiste ou celle des « Nations unies » — sont les moyens qui servent à galvaniser les masses. Aux peuples des-

tinés aux plus grands sacrifices, leurs conducteurs ont insufflé un idéal, une foi, parfois même une véritable religion, à travers les cadres qu'ils avaient, au préalable, sélectionnés et formés.

En réalité, le conflit actuel commença bien avant 1939. La lutte des idéologies ne fit que précéder et préparer la concentration des grandes armées modernes. Ce conflit des propagandes étrangères s'est déroulé sous nos yeux, jusqu'à l'intérieur de notre pays. Méconnaissant les intérêts supérieurs de la Confédération, certains de nos concitoyens n'ont pas manqué d'y prendre part avec plus de passion, parfois, que les belligérants eux-mêmes. Selon les circonstances, cette lutte a constitué pour le maintien de notre indépendance et de notre unité intérieure un danger plus ou moins grave qui n'est pas près de disparaître.

Cette menace doit être dénoncée, d'autant plus qu'elle est souvent camouflée de manière fort habile.

* *

On a coutume, aujourd'hui, de comparer la Confédération à une forteresse assiégée au cœur de l'Europe. Cette image est relativement exacte au point de vue militaire et économique. Elle l'est beaucoup moins au point de vue politique et idéologique, malgré toutes les précautions prises dans ce domaine.

Notre isolement de l'étranger est loin d'être complet. Par la presse, par la radio, par le cinéma, par le moyen sournois de la « presse chuchotée », par l'action d'agitateurs et de groupements politiques clandestins, les propagandes belligérantes s'efforcent régulièrement de miner notre résistance et de briser notre cohésion nationale.

Dieu veuille que les ravages causés de cette manière auprès d'un certain nombre d'égarés n'éclatent jamais au grand jour, car ils pourraient peut-être surprendre des citoyens mal informés... Sans du tout faire preuve d'un pessimisme injustifié, il nous paraît pourtant nécessaire d'insister sur ce péril en cette quatrième année de guerre, au moment où, même dans notre pays qui n'a pas combattu, on perçoit, ça et là, des signes de lassitude. A mesure que nous approchons de l'issue du conflit et de l'après-guerre dont personne ne sait ce qu'il réserve au pays, notre vigilance doit augmenter.



Notre action défensive n'aura d'efficacité que si elle est double, à la fois passive (censure et police) et active (information et éducation des masses). Dès 1940, la *Revue militaire suisse* a eu l'occasion de développer plusieurs fois ce thème, en particulier au sujet de la presse suisse et de son rôle en temps de guerre.

Depuis lors, il est certain que des progrès sensibles ont été réalisés dans ce domaine. Mais il reste à accomplir beaucoup d'efforts pour que nous soyons en mesure de nous battre à armes égales avec l'étranger et avec ceux, conscients ou inconscients, qui se font ses auxiliaires en Suisse.

Comme le dit un proverbe arabe : « C'est par la tête que pourrit le poisson »...

Les révolutions éclatent quand l'élite d'une nation devient incapable de remplir son rôle naturel, se dérobe à ses responsabilités et faillit à son devoir. Inversement, les nations se sauvent si leurs élites se montrent dignes de leur mission, ou renaissent quand une nouvelle élite se substitue à celle qui a disparu.

C'est à travers ceux qui les dirigent et les encadrent, qu'il faut d'abord agir, si l'on veut exercer une influence profonde sur les masses.

Cette action nous paraît être la plus importante. C'est la raison pour laquelle nous désirons examiner dans cet article de quelle manière, dans la nation en général et dans l'armée en particulier, l'officier suisse peut, aujourd'hui, exercer utilement son rôle civique.

* * *

Entendons-nous, d'abord, sur le principe.

Dans d'autres pays, ce problème est relativement simple. L'armée est mise au service d'un régime politique qui s'appuie sur une religion d'Etat. L'officier doit épouser cette doctrine et la répandre dans la troupe.

Il en va tout autrement chez nous, où ce sujet est plus complexe. Une doctrine d'Etat est inconcevable en Suisse. Notre armée n'est pas une garde prétorienne. Si elle peut être appelée à maintenir l'ordre à l'intérieur, cela ne signifie pas qu'elle doive être mise au service d'un régime politique. Son prestige réside précisément dans le fait qu'elle demeure à l'écart et au-dessus de nos divergences intérieures.

Un régime peut évoluer, un gouvernement peut changer, le pays demeure. L'armée sert seulement ce qui est permanent.

Mais il est permis de faire, à l'heure actuelle, certaines distinctions. Le Conseil fédéral qui nous gouverne depuis 1939 et qui continue l'œuvre d'un Motta et d'un Obrecht a prouvé incontestablement qu'il savait, lui aussi — dans la mesure où il s'agit de défendre sur tous les plans la Confédération visàvis de l'étranger — s'élever au-dessus de nos divergences intérieures, pour ne servir que le seul pays.

A ce titre, alors que des responsabilités si écrasantes pèsent sur leurs épaules, nos conseillers fédéraux ont le droit de compter sur l'appui de tous les Suisses, quelles que soient leurs convictions religieuses ou politiques.

A ce titre aussi, quand il ne s'agit pas de politique intérieure mais véritablement de politique nationale, le Conseil fédéral a le droit de compter sur la collaboration de l'armée et, en premier lieu, de ses officiers.

Ceux qui portent des responsabilités, ceux qui dans ce pays assiégé exercent un commandement militaire ou civil — souvent les deux à la fois — forment en quelque sorte la colonne vertébrale de ce corps qui est la nation. Le moral, la cohésion

et l'unité de cette dernière, au cours des événements futurs, dépendront avant tout de la manière dont nos élites en général, et notre corps d'officiers en particulier — lui qui doit être une élite de caractères, non de naissance ou d'argent — feront face aux difficultés.

* *

On sait ce qui doit être combattu : les propagandes étrangères, les « bobards », le défaitisme, les passions et les illusions de toutes sortes qui nous desservent.

On sait ce qui doit être expliqué : les constantes de notre politique extérieure et militaire, les décisions du Conseil fédéral et du Commandant en chef, les raisons souvent lointaines et les réalités auxquelles ils doivent obéir.

Au gré des intérêts stratégiques du moment, les grandes coalitions belligérantes se composent d'Etats dont les conceptions politiques sont très différentes. On trouve de part et d'autre de la barricade, des dictatures luttant aux côtés de démocraties. La Finlande est l'alliée du Reich, comme l'U.R.S.S. est celle des Etats-Unis. Les deux Etats où les conceptions dictatoriales et celles de la guerre totale ont été poussées jusqu'à leurs conséquences extrêmes sont précisément les adversaires les plus acharnés.

Chacun mène sa propre guerre pour des motifs souvent très différents, parfois même diamétralement opposés. Les idéologies ne sont que des moyens destinés à fortifier l'unité intérieure ou des prétextes à l'usage de l'extérieur. Il est trop simple de partager le monde en deux camps nettement distincts : celui des Etats totalitaires et celui des démocraties...

Au milieu de ces coalitions dont, grâce à la sagesse d'un Motta, notre pays a su se dégager à temps, notre position est nettement distincte.

Nous ne demandons rien à personne. Notre seul désir est de demeurer libres et de remettre à nos enfants, la tête haute, l'héritage qui nous a été confié. Notre ennemi sera le premier soldat, quels que soient son uniforme ou ses « buts de guerre », qui mettra le pied sur notre sol.

Sans doute, tout cela est-il connu. Mais il n'est pas inutile de le répéter sur tous les tons, autour de soi, dans tous les milieux, à l'heure où de nouvelles tentatives sont faites pour jeter le trouble dans l'esprit de notre peuple.



La politique de neutralité que nous suivons aujourd'hui n'est pas seulement une ligne de conduite à l'usage du personnel du Département politique fédéral, mais chaque Suisse doit en saisir les raisons profondes issues de notre histoire et les responsabilités qui en découlent.

Pour les faire comprendre, il n'est pas besoin de prononcer de longs et savants discours. Il suffit d'énoncer quelques vérités élémentaires et d'en appeler au simple bon sens. Notre soldat paysan, qui sait ce que signifie la défense du sol natal et la lutte quotidienne pour l'existence, est plus sensible à de tels arguments réalistes que certains intellectuels décadents et intoxiqués que l'on fera bien, pour notre sécurité nationale, de surveiller d'un peu plus près au cours de ces prochains mois.

* *

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes; c'est pure folie que de placer nos espoirs, comme le font des esprits faibles, en une aide étrangère quelconque.

Pour nous, les menaces étrangères ne viennent pas d'un seul côté, mais de plusieurs côtés à la fois. Selon l'évolution de la guerre, les unes augmentent et se rapprochent, tandis que d'autres diminuent et s'éloignent. La situation de 1943 n'est plus celle de 1940 ou celle de 1939. Quelle sera celle de 1944, ou seulement de l'automne prochain ?

A nous de nous adapter avec souplesse aux exigences du

moment. A nous de faire en sorte qu'à l'heure du danger notre peuple et notre armée continuent de former une seule communauté, soumise à la même discipline, animée des mêmes intentions et capable d'agir dans la même direction.

Cette direction, c'est à nos chefs qu'il appartiendra, en temps utile, de l'indiquer par les ordres qu'ils nous donneront. Si les circonstances voulaient que nous soyons privés de liaison avec eux, il nous suffira de jeter un coup d'œil sur l'uniforme que nous portons et d'obéir aux ordres permanents que nous avons reçus depuis longtemps.

Des exemples récents nous ont prouvé que de tous les malheurs qui peuvent frapper une nation, le plus grave est certainement de se trouver profondément divisée en face de périls étrangers.

* *

Le danger communiste existe réellement. Il diminuera dans la mesure où nos cadres militaires et civils comprendront que, pour diriger des hommes — soldats ou employés — la condition *sine qua non* est de les aimer, de les comprendre, de vouloir sincèrement les rendre plus heureux.

Mais vouloir le bien du peuple, d'une troupe ou d'un personnel, ne signifie pas satisfaire tous ses instincts et tous ses désirs, lui céder sous la menace et se mettre à sa remorque.

Bien au contraire. Vouloir le bien de ses subordonnés, désirer les « servir », dans le sens le plus élevé de ce terme, c'est être juste envers eux, compréhensif, humain, mais c'est surtout demeurer leur chef en toute occasion, maintenir les exigences à leur niveau naturel, considérer la démagogie, sous toutes ses formes, comme l'ennemie publique N° 1.

C'est pourquoi l'issue de la lutte contre le communisme en Suisse dépendra, en grande partie, de la manière dont notre corps d'officiers comprendra son « rôle social », étant bien entendu qu'il appartiendra au pouvoir politique et au patronat de lui faciliter cette tâche en accomplissant, avant le dernier quart d'heure et en pleine indépendance, les réformes nécessaires.

Si les sentiments ne comptent pas sur le plan politique, ils conservent une grande valeur dans les relations humaines.

Le métier d'officier de troupe ne consiste pas seulement à diriger une unité dans le terrain ou à lui faire exécuter des tirs.

Celui qui se donne à son commandement doit viser plus haut, exercer une autorité beaucoup plus profonde sur ses hommes, diriger non seulement leurs muscles, mais d'abord, imprimer sa volonté dans leurs esprits et dans leurs cœurs, les posséder totalement.

Les seules véritables satisfactions que nous devons essayer de mériter sont celles que nous éprouvons quand l'un de nos hommes vient à nous pour solliciter notre appui ou nos conseils en nous confiant, parfois, un secret personnel dont la nature suffit à nous prouver la confiance qu'il met en nous.

Etre sûrs de nos hommes, apprendre à les connaître parfaitement, faire en sorte que le respect et l'attachement qu'ils témoignent à leur chef soient si solides qu'au besoin, ces sentiments passent avant leurs convictions personnelles, n'estce pas le meilleur moyen d'éviter le pire ?

Quant aux meneurs insensibles — qu'il faut démasquer et dont il ne faudra jamais être dupes par faiblesse ou par naïveté — il suffira de sévir contre eux énergiquement, à la moindre incartade, pour que la masse se range aussitôt du côté où se trouve l'autorité inflexible.



Il est bien entendu qu'un véritable soldat doit être capable d'exécuter un ordre sans en connaître la raison ou la nécessité. Ce résultat dépend de l'éducation militaire donnée au préalable. Le but de cette éducation doit être de mobiliser au service du pays non seulement les corps, mais surtout les volontés.

L'expérience nous enseigne qu'une troupe orientée par ses supérieurs agit avec beaucoup plus d'ardeur que celle qui ne l'est pas. Au fond, la plupart des Suisses ne demandent pas mieux que de faire tout leur devoir. Mais il est parfois nécessaire de leur expliquer la signification des sacrifices que l'on attend d'eux.

Ce besoin de comprendre n'est pas forcément une marque de faiblesse; il peut être, au contraire, une preuve d'intelligence et de véritable force. Il faut en tenir compte et satisfaire ce besoin, à condition d'éviter naturellement toute exagération.

Depuis le début de cette guerre, le Conseil fédéral et le Commandant en chef — dont la tâche essentielle consiste à prévoir et à agir en vue d'objectifs lointains — se sont trouvés plusieurs fois dans l'obligation de prendre, d'un jour à l'autre, des décisions d'une importance capitale dont ni la population ni l'armée ne pouvaient saisir immédiatement la véritable signification, décisions qui, pour des raisons aisément compréhensibles, ne pouvaient être expliquées en détail sur la place publique.

De telles éventualités peuvent fort bien se produire encore à l'avenir.

L'expérience de cette guerre nous prouve aussi que la confiance placée dans les plus hautes autorités du pays est justement méritée, que leur principale qualité a été d'agir à temps sur la base de renseignements exacts. Demain, il nous suffira encore de leur faire confiance, même aveuglément.

Il n'en reste pas moins que notre opinion publique, trop souvent mal informée, a souffert plusieurs fois de malaises graves dont les propagandes adverses se sont aussitôt servies. On l'a déjà dit ici dès 1940; il est nécessaire de le répéter.

La seule possibilité de lutter contre les rumeurs sournoises est de renseigner à temps la nation et l'armée chaque fois que cela est nécessaire, de mieux employer à cet effet la presse, mais aussi — car les possibilités de cette dernière sont actuellement limitées — d'user d'autres moyens plus discrets.

Nos soldats se posent souvent, quant à notre situation politique, économique et militaire, des questions auxquelles nos cadres doivent être en mesure de répondre, ce qui n'est pas toujours le cas.

* *

Avant la guerre, la Suisse ne savait pas conserver ses secrets. Depuis, nous sommes parfois tombés dans l'excès contraire qui est souvent une méthode plus paresseuse qu'habile et qui consiste à rendre confidentiels tous les sujets, à la fois ceux qui doivent le demeurer et ceux qui ne sauraient l'être raisonnablement. Cette manière de procéder fait trop souvent le succès de la « presse chuchotée ».

Si le secret est bien gardé à l'étranger, il ne faut pas oublier que cette action de caractère passif s'exerce parallèlement à une action intense de propagande officielle qui n'existe pas chez nous.

Il appartient aux autorités politiques et militaires de faire intelligemment la part entre ce qui ne peut pas être divulgué aujourd'hui — c'est là une question de confiance et de discipline de notre côté — et ce qui, en revanche, peut servir sans inconvénients à l'information de quelques-uns ou de tous.

Une liaison aussi intime que possible doit être maintenue entre les chefs supérieurs et les cadres. Seule une information suffisante et régulière dans les deux sens permettra d'éviter un divorce entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent, de prendre la température de l'opinion et de permettre aux responsables de l'orienter selon les circonstances.

* *

Pour éviter tout malentendu, précisons bien qu'il ne saurait être question non plus d'organiser, dans notre pays, une véritable propagande à caractère officiel. Le Suisse se méfie instinctivement d'un tel système qui serait incompatible avec nos traditions diverses et originales, pour lesquelles il constituerait un danger certain. Ce serait également une grave erreur que de donner à la troupe, par des discours plus ou moins heureux, le sentiment que ses chefs se font les instruments d'une telle propagande de l'Etat. Ce serait au contraire le meilleur moyen de détruire sa confiance.

C'est d'une autre manière que l'officier remplira son rôle civique, sans rien abdiquer de sa personnalité. En méditant, d'abord lui-même, les problèmes dont dépend le maintien de notre indépendance, en se renseignant auprès de ses chefs, puis en fortifiant le moral de sa troupe, notamment par des discussions personnelles. Celles-ci devront lui permettre de mieux déceler les préoccupations de ses hommes et d'y répondre, sans avoir peur d'aborder les sujets les plus délicats.

Dans le choix et dans la formation des futurs officiers, il conviendra, naturellement, de tenir compte des exigences de l'armée actuelle.

* *

Celui qui est un véritable chef le restera dans toutes les circonstances de la vie. Tous ceux qui ont accepté volontairement de l'avancement ont, par là-même, contracté un engagement qui signifie surtout : être un exemple pour ses compatriotes.

Celui qui est un chef ne l'est pas seulement sous l'uniforme. Après l'avoir déposé pour rentrer momentanément dans la vie civile, il continuera de rayonner dans son entourage, dans le milieu où il vit et où il travaille. Il restera celui vers lequel on tourne les yeux pour reprendre confiance. L'influence de tels éléments sera plus nécessaire que jamais dans notre pays au cours des mois qui viendront.

Je terminerai en rappelant cette parole de notre chef de classe, le dernier jour de l'école d'aspirants : N'oubliez pas qu'un officier n'est jamais déconsigné.

Lieutenant R.-H. WÜST.